

BILAN D'ACTIVITES 2004 & PERSPECTIVES 2005

1. Aspects fonctionnels

La Communauté de Communes a connu **deux modifications de statuts** :

- La première a ouvert la possibilité d'actions dans le domaine du tourisme et des loisirs sur le plan d'eau de Mézières Ecluzelles ; La Communauté de Communes est ainsi devenu adhérente du Syndicat mixte du Plan d'eau de Mézières Ecluzelles (SIPEME), celui-ci gère le plan d'eau ;

- La seconde en déclarant d'intérêt communautaire la gare de Broué Marchezais, permet à la Communauté de Communes de participer financièrement à la réhabilitation de cet équipement, prévue par la SNCF ; ce transfert de compétence sera effectif en 2005.

Un Commission d'appel d'offres a été créée. Elle s'est réunie pour la première fois dans le cadre de marché de réalisation du site Internet de la Communauté de Communes. Cette procédure a été conduite en groupement avec le Syndicat mixte du Pays Drouais, de manière à favoriser la cohérence des deux sites Internet et une économie financière sur la prestation.

D'autres marchés en groupement avec les communes membres cette fois, sont en préparation. Ils concernent les fournitures de fleurissement, les fournitures et prestations de maintenance bureautique.

Le Conseil communautaire a par ailleurs délibéré en faveur d'une **tarification des conteneurs "ordures ménagères"**, les nouveaux arrivants sur le territoire communautaire, devront passer commande de leur conteneur auprès de la mairie de leur domicile et payer leur achat auprès de la Trésorerie.

2. Aspects opérationnels

→ Développement économique

L'étude de faisabilité de la future zone d'activités communautaires « les Merisiers » engagée cette année, a abouti. Elle a permis de définir les conditions de réalisation du projet. Le Conseil Communautaire a validé le parti d'aménagement proposé et a délibéré en faveur d'une initiative de création d'une zone

d'aménagement concerté multi site. Deux sites sont en effet concernés : "Les Merisiers" à Germainville, pour 40 ha, dont la réalisation effective sera coordonnée avec la réalisation de l'échangeur routier de Serville - Germainville, actuellement programmé à l'horizon 2007, et "Les Forts" à Chérisy, pour 14 ha.

Les négociations foncières avec les propriétaires des périmètres concernés et confiées à la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) du Centre sont en cours. Cependant, le niveau d'exigence de prix de vente annoncé par les propriétaires regroupés en association, a motivé le lancement conjoint d'une procédure d'expropriation.

Les procédures d'urbanisme prévues par la loi ont également été lancées, à savoir le diagnostic d'archéologie préventive et la déclaration de rejet d'eaux pluviales.

En 2005, sera choisi un maître d'œuvre qui assurera à la fois la conception paysagère et d'aménagement, la conduite des travaux, l'accompagnement des procédures d'urbanisme, ainsi qu'un bureau d'étude qui exécutera l'étude d'impact, l'étude d'incidence hydrologique et la conception des ouvrages hydrauliques.

Les réservations de financements correspondants ont été confirmées à hauteur de 40 %, par la Région pour le site "Les Merisiers" et du Département, pour le site "Les Forts", dans le cadre des contrats signés entre ces collectivités et le Pays Drouais.

Le transfert d'une nouvelle compétence est à l'étude Il s'agit de l'accompagnement à l'installation des entreprises sur tout le territoire communautaire, afin de faciliter l'intégration de ces entreprises dans l'environnement économique, social et naturel local.

→ Aménagement de l'espace

Le projet de réhabilitation de la gare de Broué Marchezais a été approuvé et une convention de financement sera prochainement signée avec la SNCF. La Communauté de Communes financera à hauteur de 17 % le réaménagement des stationnements, la réfection de l'éclairage et des abris voyageurs prévus pour un montant total de 150 000 € h.t. Les autres partenaires financiers sont l'Etat, la région Centre (70 %) et la SNCF (13 %). L'objectif de l'opération est d'augmenter la capacité actuelle en places de stationnements de 50 à 88 places et d'améliorer le confort d'utilisation des voyageurs. Les travaux seront exécutés en 2005.



Un équilibre entre habitat, activités et environnement - Vue aérienne d'Ouerre

Le périmètre d'élaboration du Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) a été notifié au Préfet après délibération du Conseil communautaire. Après approbation de ce périmètre par arrêté préfectoral, il est prévu de conduire une étude de diagnostic durant l'année 2005, 1^{ère} étape de l'élaboration du SCOT. Cette étude portera sur toutes les composantes de notre territoire, habitat, activités économiques, services, transport, patrimoine naturel et architectural. Elle associera les habitants à la définition d'une vision partagée du présent et de l'avenir de ce territoire. L'objectif du SCOT est en effet de fixer pour les 10 années à venir les vocations des différentes parties de notre territoire.

→ Education loisirs sports et culture

L'étude diagnostic « Enfance jeunesse » a permis de connaître les besoins des familles et de définir les actions à mener. Le Conseil Communautaire décidera sur cette base, du transfert en 2005, de compétence nécessaire afin d'engager avec ses partenaires financiers (Etat, Caisse d'Allocation Familiale, Conseil Général...) la signature de contrats pluriannuels, « Temps libre », « Educatif Local » et « Petite enfance ». Ces contrats contiendront un programme

d'actions propre à répondre aux besoins exprimés, à partir de 2005.

Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance a commencé à se réunir. Deux ateliers thématiques travaillent à la conduite d'actions dans les domaines de la protection de l'enfant et de la délinquance de passage. Sont ainsi envisagés en 2005, le développement de la prévention en direction des enfants des écoles primaires et des personnes âgées, et la mise en place éventuelle après diagnostic précis, d'agents de médiation en direction des adolescents et jeunes adultes, dans le cadre de la politique de prévention spécialisée du Conseil général.

→ Autres actions

La création d'un site Internet destiné aux habitants, aux nouveaux arrivants, aux créateurs et chefs d'entreprises, à la clientèle touristique, donnera les informations pour mieux connaître le fonctionnement, les actions et les décisions de la Communauté de Communes, les services publics et commerciaux existants dans les villages, les activités artisanales, l'offre d'activités sportives et culturelles, l'offre de terrains et de bâti pour les entreprises, les sites et les équipements touristiques. Le site entrera en service début 2005.

L'acquisition du domaine de l'Aquaparc par la Communauté d'agglomération du Drouais fait l'objet d'un recours contentieux, suite à l'inexécution de la procédure de préemption engagé par la commune d'Ecluzelles au profit de la Communauté de Communes. L'étude d'un projet d'animation et de gestion de cet ensemble immobilier de 1,08 ha est en cours. Les financements d'investissement ont été demandés et l'autorisation d'acquérir a été obtenue auprès du financeur, l'Etat à hauteur de 66 %.

La mise en place de services aux personnes âgées n'a pu être étudiée cette année, faute d'avoir pu recruter un enquêteur compétent pour recenser les besoins. Cette action sera reconduite en 2005.

□